



COMMUNE  
d'ARTRES  
(59269)

N° 20 - Décembre 2016

# L'ARTRESIEN

VALENCIENNES  
METROPOLE  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



## édito

Le mot du Maire  
**Christian LERAT**

### Sommaire

Éditorial.....	Page 1
Info communales, diverses..	Page 2 à 11
Manifestations.....	Page 12 à 19
Vie associative.....	Page 20 à 29
Agenda.....	Page 30
Etat Civil.....	Page 31

L'année 2016 se termine avec de nouvelles victimes endeuillant de nombreuses familles. Les attentats aveugles que notre pays subit, en sont la cause. L'état d'urgence prolongé jusqu'au milieu de l'an prochain nous oblige de nouveau à être vigilants et je demande à la population via les voisins vigilants mis en place dans la commune, de communiquer aux forces de l'ordre directement ou par l'intermédiaire de la Mairie les cas qui paraîtraient suspects.

L'année 2016 pour la Commune a été difficile. Outre le constat désormais récurrent, de la baisse de la dotation de l'Etat, j'ai dû aussi annoncer la fermeture de la poste (elle sera transformée en agence postale installée en Mairie) et prendre la décision de fermer la Mairie l'après-midi pour cause de maladie d'un agent.

Nous terminerons cette année avec un solde financier en fonctionnement légèrement positif, le montant exact vous sera communiqué dès la clôture des comptes. Les investissements ont été des plus faibles. Nous avons réalisé les travaux dont les subventions avaient été obtenues. Ne pas utiliser ces subventions cette année nous les auraient fait perdre.

En vous souhaitant à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2017, surtout une bonne santé, la municipalité et moi-même vous invitons aux vœux du Maire qui auront lieu **le Lundi 16 janvier 2017 à 19h00 à la salle des fêtes.**

C. LERAT

## TRAVAUX

### Résidence La Drère :

Les employés des services techniques ont aménagé l'espace vert de l'entrée de la Résidence de la Drère par la plantation d'arbustes.

Il faut maintenant attendre le printemps pour profiter du fleurissement des différentes espèces.



### Cimetière :

Cet été, le mur de soutènement du cimetière a été renforcé.

Le coût total des travaux s'élève à 25 887 € financé de la façon suivante :

- Réserve parlementaire de Madame Valérie Létard à hauteur de 8 000 €
- Valenciennes Métropole à hauteur de 6 000 €
- Commune à hauteur de 11 887 €



# HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Reprise du cours normal des horaires d'ouverture de la mairie

Jour	Matin	Après-midi
Lundi	9h à 11h	15h à 17h
Mardi	9h à 11h	15h à 17h
Mercredi	9h à 11h	16h à 18h
Jeudi	9h à 11h	<b>Fermée</b>
Vendredi	9h à 11h	15h à 17h

## NOUVEAU SITE INTERNET

Le nouveau site Internet d'Artres est réalisé avec l'intégration de notions majeures que sont l'accessibilité et l'ergonomie.

Votre site est devenu "**design responsive**"

C'est-à-dire qu'il a la capacité d'adapter la présentation de leur contenu à différents supports (smartphones, tablettes et écran d'ordinateur).

Artres

Actualités - La commune - Vie municipale - Bien vivre à Artres - Services

### Bienvenue sur le site d'Artres !

La petite commune de 1050 âmes vous accueille dans un cadre bucolique dans le département du nord...

En savoir plus

### Les actualités

Tout sur la vie de la commune d'Artres

#### CHANGEMENT DE LA POPULATION

En 2017, la commune fait l'objet d'un recensement et l'INSEE.

#### Inscription

Publié le 05 décembre 2016

Pour voter en 2017, ci doivent s'inscrire avant

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
CARTE ÉLECTORALE

## MUTUELLE NEGOCIEE POUR LES HABITANTS D'ARTRES



Le jeudi 3 novembre à 18h30, une réunion publique a été organisée dans la salle des fêtes pour présenter une mutuelle négociée pour les habitants d'Artres.

Une trentaine d'Artrésiens ont répondu à l'invitation de la municipalité.

A l'issue de cette rencontre, une convention a été signée avec la **mutuelle JUST**.



### Pourquoi une mutuelle négociée pour les habitants ?

- **Pour obtenir des tarifs attractifs qui répondent à vos besoins.**

Afin de répondre à vos questions, vous pouvez vous rendre dans les agences de **JUST** :

3, place du Général de Gaulle  
59300 Valenciennes

53, avenue de Verdun 59300  
Valenciennes

ou téléphoner au 03 27 28 98 98



**Une permanence sera tenue en Mairie le samedi 21 janvier 2017.**

Un conseiller de la mutuelle « JUST » sera présent **de 9h à 12h** pour vous renseigner et/ou établir un devis afin de calculer le montant de vos cotisations en fonction de votre âge, de la composition familiale et vos besoins.

*Afin d'éviter d'attendre, il serait préférable de prendre rendez-vous quelques jours avant par le biais de la mairie : 03-27-27-14-17*

## L'école de la Rhônele :

En septembre 2016, l'École de la Rhônele comptait **80 élèves**.  
Une rentrée pour les tout-petits en janvier 2017 pourrait porter l'effectif à **87 élèves** si tous les bambins inscrits fréquentent l'école.

Le nombre de classes est passé de 5 à 4 à la rentrée scolaire 2016-2017 :

- . La classe des tout-petits, petits et moyens (maternelle) : **Mme Bustræen** assistée de **Mme Bacq**
- . La classe des grands (maternelle) et Cours Préparatoire **Mme Allaoucherie**
- . La classe de Cours Élémentaire 1ère et 2ème année **Mme Arshoot**, directrice et **Mme Gourdin**
- . La classe de Cours Moyen 1ère et 2ème année **Mme Tytgat**



*Mme Allaoucherie, Mme Bustræen, Mme Arshoot, Mme Tytgat, Mme Gourdin, Mme Bacq*

Le **vendredi 16 décembre**, la municipalité a distribué aux enfants de l'école les friandises de Noël : coquille, orange et chocolats.



## Nouvelles activités périscolaires (NAP)

Depuis septembre 2014, les nouveaux rythmes scolaires ont été mis en place à l'école de la Rhônelle. Pour l'année scolaire 2016-2017, les NAP se déroulent le mardi de 15h à 16h30 et le jeudi de 15h à 16h30.

### **ACTIVITES PROPOSEES LE MARDI:**

Activités gymniques, informatique pour les plus de 3 ans par rotation des groupes.  
Pour les 2,3 ans fin de sieste, activités manuelles et ludiques.

### **ACTIVITES PROPOSEES LE JEUDI :**

Arts du cirque, atelier écrivain en herbe pour les plus de 3 ans par rotation des groupes.  
Pour les 2,3 ans mêmes activités que le mardi.

La participation financière par période est de 10,50€ le mardi et 10,50€ le jeudi.

Il y a 5 périodes pour l'année scolaire 2016-2017 ; chaque période va de vacances à vacances.

### **FREQUENTATION AUX NAP DURANT LE 1er TRIMESTRE**

L'école de la Rhônelle compte **80 élèves**.

<b>1ère période</b> (septembre-octobre)	<b>29 inscrits</b> soit 36,25% le mardi <b>33 inscrits</b> soit 41,25% le jeudi
<b>2ème période</b> (novembre-décembre)	<b>32 inscrits</b> soit 40% le mardi <b>39 inscrits</b> soit 48,75% le jeudi





# RECENSEMENT

## de la population 2017

[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)



**LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 19 JANVIER AU 18 FÉVRIER 2017**  
**SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS**  
 Plus d'information sur [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

### LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

### LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : RÉPONDEZ PAR INTERNET COMME DÉJÀ 4,1 MILLIONS DE PERSONNES

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, **merci de répondre sous quelques jours.**

- **Pour accéder au questionnaire en ligne**, rendez-vous sur le site : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr) et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

- **Si vous répondez sur les documents papier**, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

**Le recensement en ligne, c'est encore plus simple et cela a permis d'économiser plus de 30 tonnes de papier en 2016. On a tous à y gagner !**

### LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

**POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À VOTRE AGENT RECENSEUR, À VOTRE MAIRIE OU VOUS RENDRE SUR LE SITE [WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR](http://WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR)**



Giovanni JOIGNEAUX

 **Insee** & votre commune



Agnès JOURNEZ

**Merci de réserver à nos agents recenseurs le meilleur accueil et merci de votre participation active à ce recensement de la population.**

## PRESIDENTIELLES ET LEGISLATIVES 2017 :

### Dates des prochaines élections :

**Attention ! Inscription sur les listes électorales avant le 31 décembre 2016 à 11h.**



Élections	Dates du premier et second tour	Durée du mandat
Présidentielle	23 avril et 7 mai 2017	5 ans
Législatives	11 et 18 juin 2017	5 ans

Elles permettront de désigner les 577 députés siégeant à l'Assemblée Nationale



## COMPTEUR LINKY

Le compteur **LINKY** est la nouvelle génération de compteurs d'**ENEDIS (ex EDF)**. Le compteur **LINKY** est un compteur communicant, ceci signifie qu'il peut recevoir des ordres et envoyer des données sans l'intervention physique d'un technicien. Il a été conçu pour faciliter la vie des clients d'**ENEDIS**. La pose des compteurs communicants **LINKY** a commencé le 1er décembre 2015.

L'objectif est de remplacer l'ensemble des compteurs dans 35 millions de foyers en France d'ici 2021.

**Lors du remplacement, ni le compteur, ni sa pose, ne seront facturés au client !**

### Avantages du COMPTEUR LINKY :

- Vos consommations sont relevées à distance.
- Votre facturation se fait sur la consommation réelle.
- Vous suivez heure par heure, jour par jour votre consommation d'énergie grâce aux données de consommation de la veille via « l'espace client personnel ». Vous gérez mieux votre consommation.
- Vous continuez à bénéficier de vos contrats actuels (heures creuses / heures pleines) et du même fournisseur.
- Les informations collectées sont sécurisées via un cryptage conformément à la législation en vigueur.
- LINKY n'enregistre aucune donnée personnelle conformément aux exigences de la CNIL.



### **L'installation du compteur LINKY est 100% gratuite !**

Un courrier ENEDIS, envoyé 45 jours avant le début de l'intervention, vous informe du passage d'un technicien habilité à votre domicile. Ce technicien effectuera la pose de votre nouveau compteur en lieu et place du compteur actuel, sur les mêmes branchements et avec le même encombrement. Le disjoncteur ne sera pas remplacé sauf s'il est défectueux.

**NUMERO VERT : 0 800 054 659 Vous pouvez contacter le site : <https://espace-client.erdf.fr/accueil-linky>**

# ESPACE INFO-ÉNERGIE

## Permanences de Valenciennes Métropole dans 4 communes, pour plus de proximité avec les habitants

### pour économiser l'énergie dans votre logement

- Isolation
- Chauffage
- Ventilation
- Construction Rénovation basse consommation
- Réglementation thermique
- Soutiens financiers



## Espace Info Energie de Valenciennes Métropole

Valenciennes / Condé-sur-l'Escaut / Maing / Onnaing / Saultain






### L'Espace Info Energie

Des conseils gratuits et utiles sur l'énergie dans l'habitat

Que vous soyez propriétaire ou locataire, votre conseiller Espace Info Energie est à votre écoute :

**Pour votre projet de travaux**

- Vous présenter les solutions techniques existantes pour isoler, chauffer, produire votre eau chaude et ventiler votre logement
- Vous informer sur les aides financières accessibles
- Vous aider à analyser les devis d'entreprises

**Au quotidien**

- Faire le point sur vos consommations et vos factures
- Vous conseiller sur le choix de votre énergie
- Connaître les éco-gestes à adopter

Un conseiller vous accueille sur rendez-vous dans ses locaux à Valenciennes ou dans l'une des permanences mensuelles proposées dans 4 communes de Valenciennes Métropole.

**Espace Info Energie**

Siège : 32 avenue Albert 1<sup>er</sup> à Valenciennes  
 Permanences : Condé-sur-l'Escaut, Maing, Onnaing et Saultain

Sur rendez-vous  
 Contact : Laure Plouvier - 03 62 53 25 14 - eievalenciennes@adilnord.fr  
 Plus d'infos sur [www.valenciennes-metropole.fr](http://www.valenciennes-metropole.fr)

L'Espace Info Energie fait partie d'un réseau national et régional, soutenu financièrement par l'ADEME, la région Hauts-de-France et Valenciennes Métropole. Une charte garantit la gratuité, la neutralité et l'indépendance des services proposés.

### Thermographie aérienne :

Entre le 8 et le 18 janvier 2016, un avion a survolé les communes de Valenciennes Métropole et de la Porte du Hainaut afin de réaliser une thermographie aérienne par infrarouge (technique qui permet de mesurer la température à la surface des toits ; par extrapolation, des déperditions thermiques en toiture des bâtiments sont déduites de ces températures).

Les résultats auprès des élus ont été présentés dans les locaux de Valenciennes Métropole le 2 décembre 2016.

### **Des permanences d'information à l'attention des habitants se tiendront sur 15 communes du territoire entre février et mai 2017 (1 permanence par semaine) :**

Des conseillers Info-Energie seront présents à ces permanences pour diffuser les résultats aux habitants (rendez-vous individuels de 15 minutes). Les habitants devront prendre RDV préalablement auprès de l'Espace Info-Energie.

*(Sur CONDE, ONNAING, SAULTAIN et MAING, restitution des résultats aux habitants à l'occasion des permanences de l'Espace Info Energie déjà en place)*

MOIS 2017	SEMAINES ET VILLES CONCERNEES			
<b>FEVRIER</b>	S 06 / Fresnes	S07 / Vieux-Condé	S08 / Anzin	S09 / Hergnies
<b>MARS</b>	S10 / Quarouble		S13 / Saint-Saulve	
<b>AVRIL</b>	S14 / Bruay	S16 / Beuvrages	S17 / Marly	
<b>MAI</b>	S18 ou S19 / Aulnoy Lez Valenciennes		S20 ou S21 / Famars	



## L'Assurance Maladie n'assure pas simplement le remboursement de vos soins !...

- Elle vous aide aussi à **prendre soin de votre santé** et vous facilite vos démarches.
- Elle vous accompagne pour que vous bénéficiiez d'une **complémentaire santé** en vous proposant
  - ✓ soit la **Couverture maladie universelle complémentaire (CMUC)**
  - ✓ soit l'**Aide au paiement d'une Complémentaire Santé (ACS)**.

Avec la CMUC, **vos soins sont pris en charge à 100% sans avance de frais**, dans la limite des tarifs de remboursement de l'Assurance Maladie et dans le cadre du parcours de soins coordonné.

Cette prise en charge est valable si vous n'avez pas d'exigences particulières (visite en dehors des heures habituelles de consultation, visite à domicile alors que vous pouvez vous déplacer...).

Vous accédez à des tarifs réduits sur votre facture de gaz ou d'électricité.

### Quelles sont les conditions pour bénéficier de la CMUC ?

- Résider en France depuis plus de 3 mois,
- Etre en situation régulière,
- Avoir des revenus annuels qui ne dépassent pas les montants ci-contre :

8 653 €	pour	
12 980 €	pour	
15 576 €	pour	
18 172 €	pour	

### Pour bénéficier de la CMUC :

- complétez le formulaire de demande téléchargé sur [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr) ou obtenu auprès de votre caisse d'assurance maladie, d'un centre communal d'action sociale, d'une association agréée ou d'un hôpital,
- choisissez à partir d'une liste disponible auprès de votre Caisse ou consultable sur ameli l'organisme chargé de votre complémentaire santé.
- remettez le formulaire à votre Caisse avec les **justificatifs demandés**.

**Si vos ressources dépassent le plafond fixé pour l'attribution de la CMUC, vos droits à l'ACS seront automatiquement examinés.**

## RECENSEMENT CITOYEN (OU MILITAIRE)

Tout Français doit faire la démarche de se faire recenser auprès de la mairie.

### **Qui est concerné ?**

#### **Tout jeune Français qui a 16 ans**

Un Français de naissance doit se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3e mois qui suit celui de l'anniversaire.

### **Il doit se rendre en mairie avec les documents suivants :**

- ✓ Pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport)
- ✓ Livret de famille

À savoir : Il n'est pas nécessaire de fournir un justificatif de domicile.

Le jeune doit faire la démarche lui-même.

S'il est mineur, il peut se faire représenter par l'un de ses parents.

### **Effets du recensement**

À la suite du recensement, une **attestation de recensement** est délivrée en mairie.

Il n'est pas délivré de duplicata.

En cas de perte ou de vol, il est possible de demander un justificatif de recensement au centre du service national dont vous dépendez.

### **Défaut de recensement**

En cas d'absence de recensement, l'irrégularité est sanctionnée par le fait :

- **De ne pouvoir passer aucun concours ou examens d'État avant l'âge de 25 ans,**
- De ne pas être inscrit sur les listes électorales dès 18 ans.
- De ne pas pouvoir participer à la JDC (**J**ournée **D**éfense et **C**itoyenneté)



# MANIFESTATIONS MUNICIPALES

## CELEBRATION DU 14 JUILLET

### Retraite aux flambeaux du 13 Juillet





*Le groupe ADVENTICE*



Bal du 13 Juillet



Défilé et dépôt de gerbes au Monument aux Morts le 14 Juillet.



## Médaille du travail



Remise du diplôme de travail Echelon OR par monsieur le Maire, pour ses 35 années de services à Monsieur MICHEL QUIQUANDON:

*« J'ai travaillé 35 ans dans la société INGEROP dans l'étude et l'ouvrage d'Art et d'aménagement urbain. J'ai commencé comme projeteur puis Ingénieur où j'ai participé à l'étude du tramway de Valenciennes... »*



## FESTIVAL DE BINBIN





Lors des Folies de Binbin organisées par la ville de Valenciennes, la commune d'Artres a accueilli le dimanche 28 août le groupe « **MUSIC BAND'S DE TOURCOING** ». Après la parade dans le village, un récital a été donné sur la place de la Mairie. Les résidents des Boîtes ont une fois de plus apprécié leur aubade dans le foyer de vie.



## 11 NOVEMBRE



Pour commémorer l'armistice de la grande guerre, la population s'est déplacée en nombre vendredi 11 novembre. Ce fut un réel plaisir de partager ce moment avec les enfants de l'école de la Rhônelle. Nous remercions également les enseignantes qui ont accompagné les enfants.



Monsieur le Maire a rappelé les circonstances de la Première Guerre Mondiale.

Il a également exprimé sa gratitude aux personnalités présentes, aux enfants et à l'école et aux nombreux habitants qui s'étaient réunis en ce 11 novembre pour rendre hommage aux combattants de la guerre 14-18.

Il a rappelé l'importance de perpétuer le devoir de mémoire.

## Médaille du travail



En l'absence des récipiendaires, Monsieur le Maire a annoncé la délivrance de deux diplômes:

- Monsieur JEAN LOUIS PLUCHARD, Echelon VERMEIL pour ses 30 années de services.
- Monsieur MARCEL CARTIER, Echelon GRAND OR pour ses 40 années de services.

## 5 DECEMBRE : COMMEMORATION GUERRE D'ALGERIE

Journée nationale d'hommage aux "Morts pour la France" pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie. Cette journée donne lieu chaque année, à une cérémonie de l'association des anciens combattants présidée par Monsieur BARA et en présence de Christian LERAT Maire de la commune.



Remise de la médaille de porte-drapeaux à monsieur Henry CLEMENT.

## COLIS DES ANCIENS

Le samedi 17 décembre, lors de la distribution des colis des anciens, nos seniors se sont retrouvés dans la salle des Fêtes.

Ce fut l'occasion d'échanger et de déguster chocolat et vin chaud.



## REPAS DES ANCIENS

## Le traditionnel repas des aînés s'est déroulé le dimanche 20 Novembre.



Les doyens d'Artres présents à la cérémonie ont été comme chaque année honorés.  
Cette année la municipalité a choisi comme thème : « *DU BLE AU PAIN...* »

Chaque année, le repas des Aînés n'est pas un moment pendant lequel on s'ennuie !  
Il y a toujours une formidable ambiance.  
Cette édition 2016 n'a pas échappé à la tradition.



Mise à l'honneur de nos doyens de cette journée:  
Madame Suzanne Dromière  
Et Monsieur Ernest Monchau



Une pensée pour Jean-Pierre DELBOVE  
qui vient de nous quitter...



**Décors sur le thème du « blé au pain »**



## CARPE DIEM

### 9ème RUN & BIKE

Pas facile de trouver une date pour l'édition du 9ème RUN & BIKE 2017.

En effet, **2017** est une année comportant 2 types d'élection (présidentielles et législatives) ce qui restreint le choix d'une date .

De plus, nous devons tenir compte des autres épreuves sportives : Frappadingue du QUESNOY qui a lieu à la date initialement prévue pour le RUN & BIKE ; Trail de la Fraise etc....

Finalement, nous avons retenu la date du **dimanche 17 septembre.**

Le nombre de parcours restera inchangé mais il est possible que les itinéraires varient un peu.

Les conditions de participation sont les mêmes qu'habituellement : port du casque obligatoire pour les 2 concurrents, certificat médical de moins d'un an de non contre-indication à la pratique du RUN & BIKE en compétition ou une photocopie de licence FFTRI .

### A VOS AGENDAS

## RUN & BIKE 17 septembre 2017

### 4 parcours

**CH'TI BOUCLE**

**BOUCLE D'OR**

**BOUCLETTE**

**BOUCLE ARTRESIENNE**



### RAPPEL ACTIVITES DEL'ASSOCIATION CARPE DIEM

Randonnées pédestres **dimanche à 9h30** (Régis), **mardi à 9h** (Liliane).

Danse à partir de 6 ans **mercredi à 13 h 30** (Sandrine).

**Contacts :**

Régis 06 27 31 24 48 – Liliane 06 33 98 63 55 – Sandrine 06 26 35 18 75

*Les adhérents de CARPE DIEM présentent aux Artrésiennes et Artrésiens leurs vœux les plus sportifs.*

## LA TRUITE ARTRIENNE

Le principal objectif de notre association est bien sûr d'assurer à tous nos adhérents, le plaisir de la pêche ainsi que le contact avec la nature. Il va de soi que cela n'est pas notre seule préoccupation, notre équipe s'efforce d'entreprendre quelques actions :



### Les actions prévues pour la saison 2017

- En février et juin : Nettoyage de berges et des cours d'eau
- Mars : Rempoissonnement de la truite Fario
- Mai : Journée découverte pour les enfants de l'école
- Samedi 3 Juin : Fête de la pêche ouverte à tous
- Jeudi 29 Juin : Sortie école



**Notre assemblée Générale aura lieu  
le dimanche 5 février 2017 à 9h30 au Centre Municipal**

Le président et le comité de la truite ARTRIENNE vous souhaitent de bonnes fêtes et une bonne année 2017.

Le président et le comité  
Mr JOIGNEAUX Yvon  
Contact : 06 88 73 53 06

Bonjour à toutes et tous,

La saison 2016-2017 de l'A.S. ARTRES a débuté au mois d'Août avec les 2 équipes Séniors. Depuis septembre, la section école de foot bat son plein encadrée par Christophe Maliet et Cédric Canonne.



Les U8-U9 sont encadrés par des parents dirigeants, lors des plateaux organisés le samedi matin.

L'équipe U11 a fait un bon début de saison, encadrée par Christophe Neveu.

L'équipe U15 qui elle aussi a de bons résultats, est encadrée par Christophe Maliet.

L'équipe U18 est en progression, encadrée par Mickael Petit et Joffrey Joigneaux.

Les séniors, encadrés par Gregory Lecoivre, ont fait un très bon début de saison : l'équipe A est en 2<sup>ème</sup> place au classement en Promotion de 2<sup>ème</sup> division, et l'équipe B est à la 5<sup>ème</sup> place de la 3<sup>ème</sup> division.

Un grand merci aussi aux dirigeants et bénévoles pour leur implication au sein du club durant la saison.



Au cours de cette saison, un repas dansant a été organisé en octobre 2016. Trois autres soirées sont à venir : un repas de St Sylvestre le 31 décembre 2016, une soirée belote 25 février 2017 et un repas dansant le 18 mars 2017. Nous comptons sur vous pour venir profiter de ces soirées !!

L'A.S. ARTRES vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année et vous présente tous ses vœux de bonheur, santé et prospérité pour cette nouvelle année 2017.

A bientôt sur les terrains et aux soirées. Venez nombreux !!

Le président, le bureau et l'équipe de dirigeants de l'A.S. ARTRES.

## L'École de musique d'Artres a eu... de bonnes notes !



L'école de musique "L'avenir" d'Artres a recommencé en septembre 2016 une nouvelle année dans la bonne humeur. Le nombre des inscriptions reste stable autour de cinquante pour les différentes activités proposées dans une offre large et variée pour des élèves de 3 à... 60 ans et plus !

Chacune ou chacun peut y trouver une formation, adaptée à ses goûts et ses capacités, dispensée par une équipe de professeurs compétents et enthousiastes, faisant partager leur passion pour la musique.

Les activités se déroulent au centre municipal. Elles se font :

- soit en groupe : éveil musical dès 3 ans, solfège avec 2 (ou 3) niveaux, percussions enfant et adulte, chorale ;
- soit en individuel : piano, guitare (les incontournables...), mais aussi possibilité de flûte traversière, violon, batterie...



Des membres de l'école, parents et élèves, ont participé au marché de Noël avec la vente des traditionnels "sablés musicaux" qui ont toujours du succès. Le traditionnel concert de Noël nous a rassemblés. Il a permis d'apprécier la prestation des professeurs dans un répertoire varié, du classique avec Chopin à des mélodies plus actuelles. Les chants de Noël, interprétés par la chorale et les classes de solfège, ont complété l'ambiance festive. Et bien sûr, la soirée s'est terminée tous ensemble autour d'un succulent vin chaud et/ou chocolat, accompagné de friandises de Noël.

**Pour 2017** une prestation est prévue au printemps aux "Boîtes", l'interprétation d'une marseillaise dynamique le 14 juillet, mais surtout **l'évènement à ne pas manquer ! l'audition de fin d'année : rendez-vous donc le 03/06/2017 au centre municipal.**



Trouvez l'école de musique en images sur le site internet de Artres : [www.artres.fr](http://www.artres.fr)

Avis aux amateurs de chant : la chorale a besoin de vous !  
Répétitions le mercredi à 19h30, répertoire varié.



La bourse aux jouets organisée par l'association ACLT (Art Culture Loisirs et Traditions) sous la responsabilité d'Isabelle LEDIEU s'est déroulée ce dimanche 6 novembre 2016 dans la salle des fêtes d'Artres.

Une bonne fréquentation qui s'est étalée tout au long de la journée et a permis de satisfaire tout un chacun. C'est dans une ambiance très conviviale que s'est déroulée cette journée entre peluches, poupées, landaus, poussettes et un nombre incroyable de jouets pour bébés et plus grands, qui ont fait la joie des mamans, des papas et des enfants, à la recherche de bonnes affaires.

C'est bien connu, ce qui encombre les uns, peut intéresser d'autres...



Ce fut l'occasion d'acheter des jouets d'occasion avant Noël....

...et de déguster également des crêpes « fait maison ».



Un plaisir partagé en famille...

## ACLT : LE MARCHÉ DE NOËL

Le marché de Noël d'Artres organisé par l'association ACLT (Art Culture Loisirs et Traditions) sous la responsabilité de Sabine BERGAMINI s'est déroulé le samedi 3 et dimanche 4 décembre dans la salle des fêtes d'Artres.

25 exposants sont venus présenter leurs produits : Saucissons, décorations de table, bijoux, fleurs, miel, cartes de vœux en 3D, peluches, lingerie fine, casse-noisettes, gâteaux, broderie sur tissus, ... Tous les ingrédients pour le plaisir des yeux et pour des idées cadeaux.



Un **panier garni** en osier à anses a été mis en jeu (*Offert cette année par Jacqueline STIRBOIS*).

Il a été confectionné de tous les produits offerts gracieusement par les exposants de ce marché de Noël ainsi qu'une bouteille de champagne fourni par l'ACLT.

Monsieur le Maire a remis le panier garni à l'exposant qui a su être le plus proche (*et en dessous du poids !*)

à 4,500 kg pour **4,535 kg !** à 35g C'est un habitué... (Le gagnant 2014), il a su jouer avec perspicacité (à 10 reprises) entre 4,350 et 5kg....



Un grand bravo aux 76 participants qui n'ont pas démerité... 30% des joueurs étaient à 500 grammes : on peut en citer quelques-uns: DANIEL COUELLE à 4,550 kg soit seulement 15g ...**mais au-dessus !**, SYLVAIN BASUYA UX à 4,681 kg soit 146g (le gagnant 2015), DOMINIQUE FA VRIOT à 4,343 kg soit à 192g, DOMINIQUE DUE Z à 4,278 kg soit à 257g, SYLVIANNE BERTHE à 4,830 kg soit 295g, ELISE VANESSE à 4,200kg soit à 335g, PASCAL DUCHEZ à 4,150kg soit à 385g, CHRISTOPHE KOLSKI à 4,120 kg soit 415g, etc....



Merci à Jean Claude et Robert qui ont bravé le froid pour permettre de déguster du vin chaud (Robert) et des marrons (Jean Claude)

### L'ACLT, c'est quoi ?

L'association ACLT, a pour objectif l'organisation et le développement de manifestations culturelles, artistique, de loisirs, de sport et de détente à Artres.

Elle a également le souci de créer un lien intergénérationnel et a également le but de développer le relationnel, à dynamiser toutes actions propres à fédérer les initiatives concourant à la renommée du village d'ARTRES et à organiser toutes manifestations ou opérations d'intérêt local et communautaire.



### Les activités de l'ACLT pour 2017 :

**Repas dansant** : le dimanche 19 Février 2017 à 12h avec le groupe sixties MEMPHIS.(couscous)

Tenue du Bar lors de la **fête de la Musiaue** : le samedi 24 juin 2017

Activité loisirs : **Tournoi de pétanque** le 1 mai 2017 sur la place de la mairie.

**Bourse aux jouets** le premier dimanche de novembre : le 5 Novembre 2017 à la salle des fêtes.

**Marché de Noël** le premier week-end de Décembre : le 2 et 3 décembre 2017 à la salle des fêtes.

**Sortie culturelle** : en prévision une sortie extérieure en bus sera organisée dans le premier semestre 2017.

Activité sportive : **Boxe Française** à la salle des fêtes d'Artres les lundis pour les jeunes et adultes.



Que l'année 2017 vous apporte le bonheur et la réussite, le succès dans vos projets et l'accomplissement de vos rêves.

L'ACLT et son équipe vous souhaitent d'excellentes fêtes et vous présentent ses meilleurs vœux pour l'année 2017.

L'ACLT, les membres et l'ensemble de ses adhérents qui œuvrent tout au long de l'année pour vous et votre famille.

Le Président et le Comité.  
Patrick BERGAMINI  
Contact : 0683273695

## ACLT : BOXE FRANCAISE

Dans le cadre de son activité sportive, l'ACLT a contribué au développement de la Boxe Française à ARTRES grâce à l'association CH'TI SAVATE de MAING.

### NOUVEAU A MAING ET ARTRES BOXE FRANÇAISE

Premier Entraînement :  
MAING à partir du 06 octobre 2016  
ARTRES à partir du 10 octobre 2016

**UN ENTRAÎNEUR DIPLÔMÉ  
EN SAVATE BOXE FRANÇAISE**

- 14 ans d'enseignement
- Gant d'argent technique premier degré
- Formation spécialisation fédérale public enfants
- Qualification professionnelle d'animateur (CQP)

**LES ENTRAÎNEMENTS**

MAING Salle multi sport Léo Lagrange, rue Joliot Curie  
• Tous les Jeudis  
19h30 à 21h30 (adultes)

ARTRES Salle des fêtes, 7 rue de la Fabrique  
• Tous les lundis  
17h30 à 19h00 (jeunes)  
19h15 à 21h15 (adultes)

### LES ENTRAÎNEMENTS

ARTRES Salle des fêtes, 7 rue de la Fabrique

- Tous les lundis  
17h30 à 19h00 (jeunes)  
19h15 à 21h15 (adultes)



## SOCIETE COMMUNALE DE CHASSE D'ARTRES



*« Le ball-trap demande en priorité les qualités suivantes : capacité de concentration, maîtrise de soi, condition physique irréprochable et bien entendu, acuité visuelle parfaite. Cette discipline nécessite de la précision et de la rapidité, d'où la nécessité d'une bonne concentration »*

Une belle réussite pour ce ball-trap qui s'est déroulé le dimanche 3 septembre 2016 à ARTRES dans un bon esprit de convivialité malgré une météo exécrable.

Une trentaine de « tireurs » comprenant les chasseurs de la société communale et des communes avoisinantes telles qu' Aulnoy, Sepmeries, Villers Pol, Querenaing, etc... se sont déplacés pour le ball-trap à Artres.



Rendez-vous à l'année prochaine en début septembre 2017 pour le nouveau ball-trap

La société communale de chasse d'Artres vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année et tous nos vœux pour l'année 2017.

## REPAS DE NOËL DES JONQUILLES



Comme chaque année, le repas de Noël constitue un temps fort de de l'association les Jonquilles. C'est donc dans la salle des fêtes d'Artres que l'association accueillait avec un plaisir non dissimulé les nombreux participants.

Rien ne manquait pour que la fête soit belle et pour que ce moment de convivialité soit savouré pleinement. Que souhaiter de mieux que se retrouver l'an prochain !



## BROCANTE « D'EN HAUT » ARTRES EN LIESSE



Pour sa première édition, la brocante « d'en haut » organisée par l'association ARTRES EN LIESSE s'est tenue le samedi 27 août 2016 de 14h à 20h, rue du Marronnier et rue de la Gare jusqu'au château des Boètes.

Vif succès avec une météo très ensoleillée..

125 exposants ont déployé leurs éventaires et les chineurs se sont succédés à intervalles réguliers.



## VOYAGE A WALIBI



Comme tous les ans, le voyage à Walibi a fait son plein de jeunes du village le 16 octobre, à l'occasion des journées spéciales Halloween Bus rempli et beau soleil toute la journée

L'an prochain, nous essaierons de faire un voyage au parc Astérix.

Infos plus

Suite aux problèmes de sécurité pour les marchés de Noël cette année, le comité d'Artres en Liesse a préféré retarder le voyage et permettre de visiter le village artisan de St Joseph en avril ou mai prochain.

Le président et le bureau d'Artres en Liesse vous souhaitent une bonne et heureuse année 2017

C. MARTENS



## EVENEMENTS A VENIR 2017

Lundi 16 janvier 19H	Cérémonie des Vœux
Dimanche 5 février	Assemblée Générale <b>La Truite Artrienne</b>
Dimanche 19 février	Repas dansant <b>ACLT</b> orchestre <b>MEMPHIS</b>
Samedi 25 février	Concours belote <b>I'AS ARTRES</b>
Dimanche 12 mars	Repas des <b>Jonquilles</b>
Samedi 18 mars	Repas de <b>I'AS ARTRES</b>
Dimanche 2 avril	Brocante <b>ARTRES en LIESSE</b>
Dimanche 23 avril	Elections Présidentielles – 1 <sup>er</sup> tour
Lundi 1 <sup>er</sup> mai	Concours de Pétanque <b>ACLT</b>
Dimanche 7 mai	Elections Présidentielles - 2 <sup>ème</sup> Tour
Lundi 8 mai	Commémoration Victoire 1945
Dimanche 11 juin	Election Législative – 1 <sup>er</sup> tour
Samedi 3 juin	Fête de la Pêche <b>La Truite Artrienne</b>
Dimanche 18 juin	Election Législative - 2 <sup>ème</sup> tour
Vendredi 16 juin	Fête des Ecoles
Samedi 24 juin	Fête de la Musique
Début juillet (date à définir)	Brocante « d'en haut » <b>ARTRES en LIESSE</b>
Jeudi 13 et vendredi 14 juillet	Fête Nationale
Dimanche 27 Août	Festival Binbin
Début septembre (date à définir)	Ball-Trap <b>SOCIETE COMMUNALE DE CHASSE</b>
Dimanche 17 Septembre	RUN & BIKE <b>CARPE DIEM</b>
Samedi 14 Octobre	Repas de <b>I'AS ARTRES</b>
Dimanche 5 Novembre	Bourse aux jouets <b>ACLT</b>
Samedi 11 novembre	Commémoration Armistice 1918
Dimanche 19 novembre	Repas des Seniors
Samedi 2 et Dimanche 3 décembre	Marché de Noël <b>ACLT</b>
Dimanche 10 décembre	Repas de Noël des <b>Jonquilles</b>
Dimanche 17 décembre	Distribution des colis de Noël des Seniors
Dimanche 31 décembre	Réveillon de la Saint Sylvestre de <b>I'AS ARTRES</b>

## MARIAGES



VERRIER Bernard - GUILBERT Emmanuel  
LEFEBVRE Olivier - MARQUIS Catherine  
SOURIS Cédric - DEL FAVERO Sylvie  
FRUCHART Denis - LEMAIRE Justine  
WOLNIAK Stéphane - REDJOUH Zabida

Le 26 Mars  
Le 18 Juin  
Le 17 Septembre  
Le 17 Septembre  
Le 26 Septembre

## NAISSANCES

BRICOUT Juliette  
BAJARD Liam  
SCHORTZEN Mila  
RONSERAI Martin  
DUMORTIER Gabin  
BODEREAU Enaya  
THORLET Romane  
CAMBAY Rosy  
BRAILLON Sacha  
VARINOT Victoria  
FROMONT Kalina

le 5 janvier  
le 7 Janvier  
le 4 mai  
le 6 juillet  
le 26 août  
le 15 novembre  
le 21 novembre  
le 24 novembre  
le 30 novembre  
le 7 décembre  
le 16 décembre



## ILS NOUS ONT QUITTES

MARLIERE Jean-Claude  
BACQ Marie-Lucie, née FONTAINE  
VERRIER Bernard  
HAVRET Jeannine, née CYPYLO  
FLODROPS Daniel  
GUERY Gilberte, née FREMAUX  
COPY Michel  
JACQUART Marie-Jeanne, née Lion  
DELBOVE Jean-Pierre

le 31 Décembre 2015  
le 5 Janvier 2016  
le 3 Avril  
le 11 Avril  
le 17 Avril  
le 5 Juillet  
le 9 Septembre  
le 10 Décembre  
le 20 Décembre





*Christian LERAT,  
Maire d'Artres  
et le Conseil Municipal  
vous souhaitent  
une bonne année 2017  
et vous invitent  
à la cérémonie des vœux  
le lundi 16 janvier 2017 à 19h  
à la salle des fêtes.*